

# La voix valaisanne : le rusé braconnier !

Autor(en): **Perruchoud, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231081>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA VOIX VALAISANNE

*Le rusé  
braconnier!*

Le village de Chalais se trouve au pied de la montagne ; il est traversé par un grand canal ouvert. Pendant l'hiver, il n'y a pas beaucoup de soleil, mais, heureuse compensation de la nature, le gibier et le poisson ne sont pas rares.

Dans le temps il y avait, si mes souvenirs sont exacts, quatre chasseurs, deux ou trois pêcheurs et des braconniers. Les plus malins ne payaient pas la patente, les fusils et les cannes à pêche étant remplacés par des engins plus pratiques et moins coûteux.

L'odeur de la friture avait bien souvent indisposé les pêcheurs honnêtes, à tel point qu'un beau jour la police de Sierre dépêcha un gendarme de grande taille pour surveiller les parages.

Et voici mon histoire : Elle se passe, sauf erreur, au moins de juin 1919 !

Le jour de la Fête-Dieu, à quatre heures du matin, le représentant de la justice est posté à l'intérieur de la Tour des

Bosons. De là, il domine et surplombe tous les endroits susceptibles de recevoir les amateurs de truites.

A peine a-t-il ajusté ses jumelles qu'il aperçoit un petit bonhomme svelte et frétilant, vêtu d'un pantalon et d'une chemise, souliers détachés et dont les lacets traînent à même le sol, qui se précipite dans le canal pour en ressortir chargé d'une nasse, ma foi bien pesante ! Alors qu'il contemple avidement ses victimes, le gendarme Naduav accourt et le prend au collet.

Surpris, le fraudeur supplie :

— Ne me faites pas de misère, je vais vous payer l'amende au comptant ! Nous irons à la banque faire un billet de cinq cents francs que vous signerez comme caution, soit 300 pour vous et 200 pour moi.

— D'accord, lui répond l'agent Naduav, et le lendemain tout était réglé.

Mais le passeport du braconnier était prêt et, lorsque le billet vint à échéance, le facteur retourna l'avis avec la mention « Parti... sans laisser d'adresse ».

Quelques jours plus tard, le gendarme Naduav rêva qu'un contrebandier de France lui souhaitait bon courage pour acquitter le billet qu'ils avaient souscrit conjointement... avec notre rusé braconnier.

*A. Perruchoud.*

(Voir, Pages valaisannes, cet article en patois.)

# Café-Restaurant Vaudois

Riponne 1

HOTTINGER, KAESER & CIE



Téléphone (021) 23 63 63